



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3079 — Jeudi 17 Avril 2008

— 13^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENTS DE DEVIDENDES

INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR - ICF -

Siège Social : 42, rue Ibn Charaf - 1002 Tunis -

La Société les «Industries Chimiques du Fluor- ICF -» porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 15 avril 2008, a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2007 à partir du **30 avril 2008**, à raison de **D.3,500 par action**.

La mise en paiement s'effectuera au siège social de la société pour les non déposants et aux guichets de la STICODEVAM pour les teneurs de comptes.

2008 - AS - 234

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE AL KHOUTAF ONDULE

Siège social : Route de Tunis, Km 13 - Sidi Salah 3091 Sfax -

La Société Al Khoutaf Ondulé, porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **dimanche 4 mai 2008 à 9H**, au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2007 ;
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs au même exercice ;
- Approbation du rapport du Conseil d'Administration ;
- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2007 ;
- Approbation de l'affectation des résultats ;
- Approbation des opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2007 ;
- Nomination d'un commissaire aux comptes
- Questions diverses.

2008 - AS - 232

INDICATEURS D'ACTIVITETRIMESTRIELS**AVIS DES SOCIETES (suite)**

**COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
TUNISO-EUROPEENNE
- CARTE -**

Siège social : 12, avenue Habib Thameur - 1069 Tunis -

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne -CARTE- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2008.

I/ Primes acquises

En dinars

Branches	Du 01/01/08 AU 31/03/08	Du 01/01/07 AU 31/03/07	31/12/2007
Vie	3 211 277	2 501 520	8 710 186
Automobile	7 798 273	6 513 461	18 441 233
Incendie et risques divers	1 931 164	1 955 459	3 858 483
Transport	1 320 242	778 128	6 256 869
Autres branches d'assurances	9 991 043	11 302 768	30 319 237
TOTAL	24 251 999	23 051 336	67 586 008

II/ Primes cédées

En dinars

Branches	Du 01/01/08 AU 31/03/08	Du 01/01/07 AU 31/03/07	31/12/2007
Vie	64 958	70 830	77 431
Automobile	435 929	439 853	1 280 264
Incendie et risques divers	1 442 886	1 560 000	2 654 004
Transport	891 962	2 600 000	4 030 676
Autres branches d'assurances	6 487 369	5 300 000	18 405 090
TOTAL	9 323 104	9 970 683	26 447 465

III/ Commissions échues

En dinars

Du 01/01/08 AU 31/03/08	Du 01/01/07 AU 31/03/07	31/12/2007
1 715 836	376 128	6 438 767

IV/ Sinistres déclarés

En dinars

Branches	Du 01/01/08 AU 31/03/08	Du 01/01/07 AU 31/03/07	31/12/2007
Vie	618 675	383 256	1 494 778
Automobile	2 090 691	1 214 937	10 758 182
Incendie et risques divers	163 352	64 860	5 548 718
Transport	48 435	72 052	644 640
Autres branches d'assurances	3 125 398	2 172 155	4 947 708
TOTAL	6 046 551	3 907 260	23 394 026

V/ Revenus des placements

En dinars

Du 01/01/08 AU 31/03/08	Du 01/01/07 AU 31/03/07	31/12/2007
5 415 624	79 000	7 143 228

Faits saillants ayant marqué l'activité de la compagnie au 31/03/2008

- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité agence et les fiches informatiques production, sinistre et encaissement.

- Les chiffres communiqués gardent leur caractère provisoire.

EMISSION D'UN
EMPRUNT OBLIGATAIRE

AVIS DES SOCIETES (suite)

VISA DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE **« HL 2008/1 »**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Hannibal Lease, tenue le 28 juin 2007, a autorisé le conseil d'administration à émettre au nom de la société un emprunt obligataire dans la limite de vingt millions de dinars en une ou plusieurs tranches et à fixer les modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, le conseil d'administration du 13 novembre 2007 a décidé d'émettre un emprunt obligataire de dix millions de dinars, objet de la présente opération, et a chargé la direction générale de la société pour en fixer les modalités et les conditions de l'émission.

Dénomination de l'emprunt : « HL 2008/1 »

Montant : 10 000 000 dinars divisés en 100 000 obligations de 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation.

Prix de remboursement : 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Toutes les obligations du présent emprunt seront nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêt différents au choix du souscripteur :

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,65% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 165 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mai de l'année N-1 au mois d'avril de l'année N.

- **Taux fixe :** 6,9% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 6,9% l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au 31/03/2008, qui est égale à 5,2375%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,8875%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,65% et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations de l'emprunt obligataire « HL 2008/1 » seront émises pour une durée de 5 ans.

H.L. 2008/1 - (SUITE)

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour le présent emprunt.

Duration (souscription à taux fixe) : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,754 années**.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation, entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **12 mai 2008** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée au **12 mai 2008**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **12 mai 2013**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **12 mai** de chaque année.

Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le **12 mai 2009**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **28 avril 2008** et clôturées sans préavis et au plus tard le **12 mai 2008**.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prolongées jusqu'au **28 mai 2008** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **28 avril 2008** auprès de MAC S.A, intermédiaire en bourse, sis au Green Center- Bloc C 2^{ème} étage, Rue du Lac Constance- Les Berges du Lac.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt «HL 2008/1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC S.A, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation : La présente émission a reçu la note BB à long terme avec perspective d'évolution stable par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 25/02/2008.

Cotation en bourse : Hannibal Lease s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations de l'emprunt « HL 2008/1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « HL 2008/1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse visé par le CMF sous le n° **08-603** en date du **14 avril 2008**, sera incessamment mis à la disposition du public, sans frais, auprès de MAC S.A sis au Green Center- Bloc C 2^{ème} étage Rue du Lac Constance- Les Berges du Lac, les autres intermédiaires en bourse et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn

AVIS

COURBE DES TAUX DU 17 AVRIL 2008

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,303%		
TN0008000226	BTCT 52 semaines 27/05/2008		5,321%	
TN0008000135	BTA 5 ans " 6,75% 11 juin 2008 "		5,329%	1 001,853
TN0008002230	BTCT 52 semaines 24/06/2008		5,335%	
TN0008002248	BTCT 52 semaines 29/07/2008		5,352%	
TN0008002255	BTCT 52 semaines 09/09/2008		5,372%	
TN0008002263	BTCT 52 semaines 07/10/2008		5,385%	
TN0008002271	BTCT 52 semaines 02/12/2008		5,412%	
TN0008002297	BTCT 52 semaines 10/02/2009		5,446%	
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		5,459%	1 008,705
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		5,651%	1 020,098
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		5,989%	1 000,098
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	6,265%		991,938
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		6,344%	1 055,999
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		6,381%	1 093,041
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		6,473%	1 027,666
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,734%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	6,851%		992,593
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	7,100%		982,082

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR LIQUIDATIVE du 16/04/2008	VALEUR LIQUIDATIVE du 17/04/2008	PLUS OU MOINS VALUE DEPUIS LE 31/12/2007	
					EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	122,400	122,411	1,368	1,13%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2008	100,824	100,835	*** 1,161	1,12%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	103,585	103,595	1,104	1,08%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	25/03/2008	101,946	101,957	*** 1,239	1,18%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	14/04/2008	101,282	101,295	*** 1,401	1,34%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	15/04/2008	101,567	101,579	*** 1,427	1,36%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	21/05/2007	104,461	104,473	1,273	1,23%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	14/05/2007	104,485	104,497	1,252	1,21%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/04/2008	103,141	103,153	*** 1,254	1,18%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	22/05/2007	106,204	106,216	1,304	1,24%
SANADETT SICAV	AFC	21/05/2007	109,415	109,427	1,360	1,26%
SUD OBLIGATAIRE SICAV	Sud Invest	14/05/2007	105,544	105,557	1,318	1,26%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	26/04/2007	105,138	105,151	1,289	1,24%
MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	31/05/2007	107,436	107,447	1,292	1,22%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	10/04/2007	105,807	105,819	1,308	1,25%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2008	102,959	102,971	*** 1,308	1,23%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	29/05/2007	107,468	107,479	1,258	1,18%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	25/05/2007	105,232	105,242	1,184	1,14%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	18/03/2008	102,237	102,248	*** 1,310	1,25%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	15/04/2008	101,368	101,380	*** 1,373	1,28%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	-	105,656	105,669	1,472	1,41%
FINA O SICAV	FINACORP	-	100,831	100,839	0,839	0,84%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	1,112	1,113	0,011	1,00%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,518	10,519	0,120	1,15%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	-	10,540	10,541	0,125	1,20%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	100,364	100,371	0,371	0,37%
SICAV PLUS						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	40,339	40,343	0,481	1,21%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	29,311	29,314	0,381	1,32%
SICAV BNA	BNA Capitaux	14/04/2008	78,161	77,770	*** 4,577	6,19%
SUD VALEURS SICAV	Sud Invest	31/05/2007	94,259	94,862	10,233	12,09%
SICAV PLACEMENTS	Sud Invest	31/05/2007	961,268	965,856	95,933	11,03%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	18/05/2007	68,274	68,057	3,490	5,41%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	101,058	100,816	*** 2,299	2,24%
ARABIA SICAV	AFC	21/05/2007	57,531	57,344	1,236	2,20%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	14/05/2007	47,105	47,007	-0,128	-0,27%
SICAV AVENIR	STB Manager	24/05/2007	51,225	51,071	2,593	5,35%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	96,190	96,141	2,486	2,65%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	93,951	93,857	4,787	5,37%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	10/04/2007	13,281	13,249	0,550	4,33%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	73,542	73,435	5,615	8,28%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2008	181,263	181,126	*** 15,739	9,31%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	112,506	112,260	*** 2,700	2,37%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	28/05/2007	1 330,082	1 324,939	108,285	8,90%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 541,574	1 567,343	102,188	6,97%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 130,857	136,951	4,455	3,36%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 126,758	132,325	3,086	2,39%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	21/05/2007	** 120,912	123,544	4,942	4,17%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,526	1,609	0,213	15,26%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,373	1,379	0,084	6,49%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 8 444,938	9 106,827	239,409	2,70%
FCP IRADETT 20	AFC	-	10,852	10,847	0,258	2,44%
FCP IRADETT 50	AFC	-	11,238	11,220	0,542	5,08%
FCP IRADETT 100	AFC	-	11,909	11,868	0,985	9,05%
FCP IRADETT CEA	AFC	-	11,607	11,561	1,018	9,66%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	15/04/2008	** 105,036	102,797	*** 5,210	5,19%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	-	** 104,885	105,321	4,591	4,56%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	-	** 103,976	104,399	3,518	3,49%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	12,468	12,487	1,912	18,08%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 038,698	1 042,012	22,991	2,26%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 510,412	5 167,738	167,738	3,35%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 101,741	101,497	1,497	1,50%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 102,740	102,786	2,786	2,79%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 016,765	1 018,437	18,437	1,84%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	100,123	100,133	0,133	0,13%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	500,616	500,668	0,668	0,13%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOUM

IMPRIMERIE

**du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS